

COMPTES ANNUELS

en euros

ASSOCIATION ADIL DES YVELINES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan au 31/12/2025

80 B AVENUE DU GENERAL LECLERC
78220 VIROFLAY

SIRET : 49457820600042

NAF : 9499Z

Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	1 677	1 677		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	121 975	63 153	58 822	70 349
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	276		276	
Autres immobilisations financières	8 828		8 828	8 597
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	132 756	64 830	67 926	78 945
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 120		3 120	1 175
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	49 817		49 817	48 887
Charges constatées d'avance	18 659		18 659	18 331
Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	625 787		625 787	712 411
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	847 383		847 383	780 804
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	980 139	64 830	915 309	859 749

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	223 140	223 140
Autres réserves		
Report à nouveau	565 194	530 084
Excédent ou déficit de l'exercice	43 127	35 110
Situation nette	831 461	788 334
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	831 461	788 334
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 562	3 562
TOTAL DES PROVISIONS IV	3 562	3 562
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45	45
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 254	21 097
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	60 892	44 410
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		2 300
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	80 191	67 853
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	915 309	859 749

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	20 268	24 305
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	17 065	10 704
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	585 402	578 471
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		502
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	8	8
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	622 743	613 990
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	128 456	123 429
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	13 585	15 167
Salaires	320 285	316 346
Cotisations sociales	105 895	113 524
Dotations aux amortissement et dépréciations	11 527	12 217
Dotations aux provisions	95	614
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	3 353	11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	583 197	581 309
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	39 546	32 681
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 781	
Autres intérêts et produits assimilés	1 800	2 428
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	3 581	2 428

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	3 581	2 428
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	43 127	35 110
Produits exceptionnels V		
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	626 324	616 419
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	583 197	581 309
EXCÉDENT OU DÉFICIT	43 127	35 110

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe

Annexe au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 915.309 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un excédent de 43.127 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03, nous vous renvoyons sur la note ci-dessous concernant les changements de méthodes comptables.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

OBJET ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'ADIL DES YVELINES est une association régie par la loi du premier juillet 1901.

Agréée par le Ministère en charge du logement, elle a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

- Accompagnement dans la lutte de l'habitat indigne
 - Accompagnement dans l'accession à la propriété
 - Aide montage du dossier DALO
 - Prévention des expulsions locatives
 - Animation d'ateliers auprès des locataires
 - Information des co-propriétaires
 - Simulation financière
 - Formation professionnelle
 - Missions spécifiques telles que la prévention des expulsions.
-

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R. 123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coût historiques.

Changements de méthodes

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :
 - Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
 - Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
 - Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).
- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
 - Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
 - Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Pour l'ADIL 78, ces impacts se limitent au reclassement des transferts de charges pour un montant de 502 € sur 2024.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Etat des immobilisations :

Immobilisations	Valeur brute de l'exercice	Augmentations Réévaluations	Acquisitions
Autres immobilisations incorp.	1 677		
Total	1 677	-	-
Installations générales et agencements (autres)	91 930		
Matériel de bureau et informatiques, mobilier	30 046		
Total	121 976	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-		
Autres immobilisations financières	8 597		508
Total Général	132 250	-	508

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorp.			1 677	1 677
Total	-	-	1 677	1 677
Installations générales et agencements (autres)			91 930	91 930
Matériel de bureau et informatiques, mobilier			30 046	30 046
Total	-	-	121 976	121 976
Immobilisations incorporelles en cours			-	-
Autres immobilisations financières			9 104	9 104
Total Général	-	-	132 757	132 757

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	9 ans
Matériel de bureau et info.	Dégressif	3 ou 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début exercice	Dotation de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Logiciels/Site internet	1 677			1 677
Incorporelles	1 677	-	-	1 677
Installations générales et agencements (autres)	23 192	10 214		33 406
Matériel de bureau et informatique	28 434	1 312		29 746
Corporelles	51 626	11 527	-	63 153
Total Général	53 303	11 527	-	64 830

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorp.					
Incorporelles	0	0			
Installations générales et agencements	10 214				
Matériel de bureau et informatiques mobilier	266	1 047			
Corporelles	10 480	1 047			
Total Général	10 480	1 047			

Etat des dépréciations

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début exercice	Dotation de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorp.	-			-
Incorporelles	-	-	-	-
Installations générales et agencements (autres)				-
Matériel de bureau et informatique	-			-
Corporelles	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-			-
Créances	-			-
Valeurs mobilières de placement	-			-
Actif circulant	-	-	-	-
Total Général	-	-	-	-

Etat des provisions

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début exercice	Dotation de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques				-
Provisions pour charges	3 562	95		3 657
Total Général	3 562	95	-	3 657

Concerne l'actualisation de la provision engagement retraite.

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant fin exercice
Fonds propres sans droit de reprise					-
Fonds propres statutaires					-
Réserves	223 140				223 140
Report à nouveau	530 084	35 110			565 194
Excédent ou déficit de l'exercice	35 110	(35 110)	43 127		43 127
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Situation nette	788 334	-	43 127	-	831 461
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	788 334	-	43 127	-	831 461

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	9 104	276	8 828
Clients	3 120	3 120	
Personnel	970	970	
Autres impôts et taxes	0	0	
Débiteurs divers	48 627	48 627	
Charges constatées d'avance	18 569	18 569	
Total	80 390	71 562	8 828

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45	45		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 254	19 254		
Personnel et comptes rattachées	24 495	24 495		
Sécurité sociale et organismes sociaux	32 475	32 475		
Autres impôt et taxes	3 922	3 922		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	80 191	80 191		

Disponibilités en euros :

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir :

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	0
Autres créances (*)	47 155
Disponibilités	0
Total	47 155

(*) : dont subventions, prestations et cotisations restant à recevoir (cf. détail ci-dessous) 47 155

Détail des subventions, prestations et cotisations restant à percevoir au 31/12/2025 :

Au titre de 2025 : Subvention de la CAF pour un montant de 42 000 euros ainsi que le solde de la subvention Fondation Logement Défavorisés pour 3 500 euros. La facturation d'une permanence et une adhésion sont également à recevoir pour respectivement de 1 600 et 55 euros.

Charges à payer :

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 926
Dettes fiscales et sociales	36 583
Total	48 509

Les charges à payer concernent principalement :

- Les factures des fournisseurs non parvenues à la clôture de l'exercice pour 11 926 euros,
- Et les dettes portant sur les droits à congés payés et RTT pour 36 583 euros.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation et s'établissent à 18 659 euros. Il n'y a pas de produits constatés d'avance.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Décomposition du compte « Subventions d'exploitation » présentant un solde de 585 402 € :

Poste	Montant
Subventions perçues au titre de 2025	
Achères	4 000
Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)	27 481
Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines	36 803
Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Oise	60 149
Communauté d'Agglomération St Germain Boucle de Seine	48 727
Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Yvelines (CDADY)	23 200
Conseil départemental 78	40 000
Ministère du Logement et de l'Habitat durable	121 520
Union d'économie sociale pour le logement (UESL) - Action Logement	113 424
Versailles Grand Parc	42 097
Limay	1 750
Office Foncier Solidaire	15 000
Fondation Logement Défavorisés	5 250
Clayes-sous-bois	3 500
Subvention apprentissage	
<i>Provision : subventions à recevoir 2025 :</i>	
- CAF des Yvelines	42 000
- Fondation Logement Défavorisés	3 500
Sous-total (A)	588 402
Subventions perçues au titre des années antérieures	
2024 CAF des Yvelines	42 000
2024 Fondation Logement Défavorisés (non reçue, provision conservée)	3 000
<i>Provisionnées à la clôture précédente (31/12/2024)</i>	-48 000
- dont CAF des Yvelines : 45 000 €	
- dont Fondation Logement Défavorisés : 3000 €	
Sous-total (B)	-3 000
Total général (A) + (B)	585 402

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites :

En 2025, les indemnités de fin de carrières s'élevaient à 3 657 € pour l'association. Les montants calculés au titre de ces engagements sont conditionnés par des éléments tels que l'ancienneté, les niveaux de revenus et les contributions aux régimes de retraites obligatoires. La méthode de calcul des engagements de retraite est la suivante :

- Ne partent à la retraite volontaire que les salariés de plus de 65 ans ;
- Évaluation des personnels concernés en fonction de leur âge actuel, de l'application d'un taux de rotation individualisé et de tables de mortalité.

Le taux d'actualisation pris en compte est de 4,04 % pour 2025 (3,60 % pour 2024) et le taux retenu de progression des rémunérations et de rotation de l'effectif est de 1%.

Effectif moyen :

Catégorie de salariés	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Employés	6	
Total	8	

Contributions volontaires :

Dans le cadre des conventions signées par l'ADIL 78, l'association bénéficie de mises à disposition de locaux afin de réaliser ses permanences.

Le règlement ANC 2018-06 prévoit une valorisation et une comptabilisation de ces contributions lorsque leur nature et leur importance sont essentielles à la compréhension de l'activité de l'association et lorsque l'entité est en mesure de les recenser et de les valoriser correctement.

Compte tenu de l'hétérogénéité de ces locaux (surfaces, temps de mise à disposition, valeurs locatives), les éléments à la disposition de l'association ne lui permettent pas de valoriser correctement ces contributions, la mention ci avant vise donc à informer le lecteur de leur existence.